



Information - 07-04-2021

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Contrôles SPANC sur 12 des communes du Pays des Vans en Cévennes

Dès le mois d'avril, la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes va effectuer des contrôles SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur douze de ses communes.

Pour la protection de l'environnement et de la salubrité, les collectivités publiques sont sollicitées afin d'assurer le contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif. (Art. L2224-8 et L2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales). Les installations d'assainissement non collectif, qu'elle soit récente ou ancienne, doivent faire l'objet d'un diagnostic, afin d'établir, avec les habitants, la pleine conformité aux normes actuelles. Ce diagnostic constitue un état des lieux de l'existant et doit être fait tous les 8 ans.

Un agent SPANC de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes convoquera par courrier les habitants concernés. Il interviendra auprès des habitants pour contrôler les dispositifs d'Assainissement Non collectif des communes suivantes : Les Assions, Berrias-et-Casteljau, Chambonas, Gravières, Malarce-sur-la-Thines, Malbosc, Montselgues, Sainte-Marguerite-Lafigère, Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-Saint-Jean, Les Salelles et Les Vans. Chaque mairie de ces communes sera prévenue en amont lorsque ses habitants seront concernés par cette mesure.

Pour plus de détails, une plaquette sera mise à la disposition des habitants lorsqu'ils recevront leur convocation.

Contact :

Service SPANC

110 Place Fernand Aubert

07140 Les Vans

Tél. : 0475374122

Adresse mail : spanc@cdc-vansencevennes.fr

Jean François Borie
Vice-Président en charge du SPANC et vers un Territoire Zéro Déchet
de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.

Illustration page suivante →



**PAYS DES VANS
EN CÉVENNES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSELGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS



ANC (Assainissement Non Collectif) en cours d'installation
© Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes